LACROIX
Come and See us at EUROSATORY
Booth K48

ST Engineering
Visit us at Eurosatory
Hall 5A B710
13 – 17 June 2022
www.stengg.com

GENERAL DYNAMICS
European Land Systems
We enable Military Mobility
See you at our booth E-851 in hall 5A!

oversee
All-in-one system for:
✓ asset control
✓ readiness increase
✓ reaction efficiency
Visit SA Booth F803
Created by: CatchSmart

La boussole stratégique : et après ?

15 Juin 2022 | Eurosatory Report

Lors du Conseil européen du 24 mars 2022, les chefs d'Etat et de gouvernement des États membres de l'Union européenne ont endossé la boussole stratégique, qui constitue le premier livre blanc de la défense européenne. Son élaboration a commencé au second semestre 2020 et s'est achevée dans le contexte de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.
La première question qui se pose est donc de savoir si, à peine adopté, ce document n'est pas déjà obsolète, tant le paysage géopolitique de l'Europe a été bouleversé.
La seconde question est de savoir si sa mise en œuvre sera effective, c'est-à-dire s'il permettra de lancer un nouveau cycle de planification de défense entre États membres de l'Union, ou bien s'il ne sera qu'un document « stratégique » de plus sur les étagères déjà bien fournies de « l'Europe de la défense ».
Enfin, il peut être intéressant de mettre en évidence les sujets importants qui sont restés tabous.

1. Un document qui consacre le réveil géopolitique de l'Union européenne
Assurément, le premier mérite de la boussole stratégique est d'exister. De participe en cela de ce mouvement d'ensemble qu'il est désormais convenu d'appeler le « réveil géopolitique de l'Europe » et qui s'est amorcé en 2014 avec l'invasion de la Crimée par la Russie et l'occupation partielle du Donbass. Dans cette perspective, on peut espérer qu'elle sera le premier d'une série de documents dont l'utilité ira grandissant. Mais au-delà de son existence même, la boussole présente au moins quatre autres vertus.
En premier lieu, contrairement à la stratégie de sécurité de Javier Solana ou à la stratégie globale de Federica Mogherini, ce n'est pas un document signé par une seule personne puis « accueilli » ou « salué » par les États membres. Ce document est le fruit d'une longue réflexion qui a mûri sous quatre présidences du Conseil de l'Union européenne : allemande, portugaise, slovène et française. Il a été adopté par tous les États membres, qui ont ainsi engagé leur signature. On peut certes trouver le document trop long (47 pages) et trop touffu, mais c'est le prix à payer quand 27 diplomaties y ont trempé leurs plumes. Au demeurant, sa longueur est moindre que les dernières revues stratégiques française de 2017 (95 pages, hors annexes) ou britannique de 2021 (99 pages hors annexes). Seul le dernier concept stratégique de l'Otan de 2010 est plus synthétique (11 pages).
En deuxième lieu, la boussole stratégique comporte la toute première analyse commune des menaces auxquelles l'Union est confrontée et qu'il ria rien à enlever, dans sa structure et sa portée, à ce qui se fait au sein de l'Alliance atlantique. On peut certes regretter que les menaces ne soient pas hiérarchisées et que les réponses y apportée ne soient pas prioritaires. Il n'en reste pas moins que la vertu de cet exercice est dans le processus lui-même, qui contribue à une compréhension commune des menaces et des défis, et amorcera peut-être une « culture stratégique partagée ».
En outre, la boussole constitue un ensemble d'actions à entreprendre dans un calendrier précis et sous le contrôle des autorités européennes. Et c'est là la troisième vertu. Elle comprend un total de 51 mesures identifiées, dont certaines comportent plusieurs sous-actions et dont le calendrier de mise en œuvre est clairement établi. Près de la moitié d'entre elles (24) devront être exécutées d'ici la fin de l'année 2022, ce qui, à l'échelle de temps européenne, marque une volonté d'accélération très nette.
Du reste, certaines mesures ont déjà reçu un commencement d'exécution. C'est le cas en particulier de la constitution d'un « pôle d'innovation dans le domaine de la défense au sein de l'Agence européenne de défense, qui travaillera en partenariat avec la Commission afin d'exploiter les synergies avec les actions civiles et avec les travaux de recherche européens exposés d'innovation dans le domaine de la défense ». Ce pôle ou « hub » pourrait se révéler d'une importance cruciale dans la perspective d'une mise en réseau des travaux des différentes agences de recherche européennes, telles que l'Onera en France ou le DLR en Allemagne. Quinze autres mesures devront être exécutées d'ici la fin de l'année 2023 et seulement sept à l'horizon 2025. Cinq autres mesures concernant les partenariats ont vocation à s'étaler dans le temps jusqu'à l'horizon 2030.
Enfin, et c'est peut-être le plus important, la mise en œuvre de la boussole fera l'objet d'un rapport annuel établi par le haut représentant, en concertation avec la Commission et l'Agence européenne de défense. Ce rapport servira de base à une réunion ultérieure du Conseil européen. Sur la base de l'analyse révisée de la menace en 2025 et compte tenu de la réalisation des principaux objectifs prévus, le haut représentant présentera des propositions portant sur une éventuelle révision de la présente boussole stratégique.
2. Un document encore hésitant sur les objectifs, peu ambitieux sur les moyens et qui identifie les problèmes sans leur apporter de solutions
Le principal reproche que l'on peut adresser à la boussole stratégique est qu'elle ne donne toujours pas de direction claire sur ce que doit être la défense européenne. Contrairement à l'Alliance atlantique qui a su définir, en très peu de mots, quelles étaient, en 2010, ses missions essentielles (core tasks), à savoir la « défense collective », la « gestion de crises » et la « sécurité coopérative », le lecteur de la boussole stratégique serait bien en peine de dire quelles sont les missions essentielles de l'Union en matière de défense et ce que sont supposés faire ensemble les États membres. Ces derniers se prononcent d'agir, certes. Mais dans quel but ? Sagit-il uniquement de gérer les crises qui surgissent dans le voisinage européen ? Mais alors pourquoi parler de la nécessité d'un « saut quantique » face à l'environnement hostile ? Et pourquoi mettre au premier rang des objectifs la question de crises et la défense territoriale (le fameux « pilier européen de l'Otan »), le choix des États membres est toujours hésitant. Et si, pour éviter d'établir entre eux la « défense commune » prévue à l'article 42.2 de ce même traité ? S'ils ne le font pas, c'est bien qu'ils contestent